

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2018/020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

SEANCE DU 20 DECEMBRE 2018

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	6
VOTES POUR	6
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr Dominique Pierre Président
Syndic titulaire : HONORAT Guy - PECOULT Jocelyn
Excusés : PONCET Norbert – PELISSIER Laurence – DEVINE Marc
Syndic suppléant : OLIVIER Denis - LIENS Charles – NOUGUIER Marie Claude

L'an deux mille dix-huit et le vingt décembre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à 18 h au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : BUDGET PRIMITIF 2019

=====

Le Président dépose sur le bureau le projet de budget primitif 2019. Il en donne lecture et expose les motifs qui justifient ses propositions.

LE SYNDICAT : OUI l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE

PROPOSE à Monsieur le Préfet de Vaucluse le budget primitif 2019 s'élevant en recettes et en dépenses à la somme de :

- **434 100 Euros** en section de fonctionnement,
- **460 000 Euros** en section d'investissement.

Ouï l'exposé du Président : la commission syndicale approuve le budget primitif 2019 et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

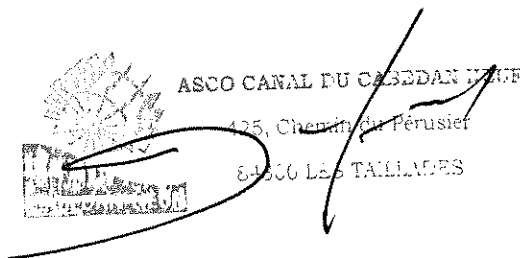

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Syndic

Le Président

Envoyé en préfecture le 18/01/2019
Reçu en préfecture le 18/01/2019
Affiché le
ID : 084-298401712-20181220-2018_020-DE

Mr DOMINIQUE Pierre



ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF
425, Chemin du Pérusier
84300 LES TAILLADES